Faut-il craindre les *class actions* ?

Gaëlle Patetta
Directrice Juridique de l'UFC-Que Choisir
AMARC – 16 mars 2005

1.Qu'est-ce que la class action ?

- Une action de groupe
  - ✓ Une action dans laquelle une ou plusieurs personnes se présentant comme représentatives d'un groupe exercent une action en justice pour le compte de l'ensemble des membres de ce groupe.
- L'exemple américain
- L'exemple québécois

2. Le débat actuel

- L'annonce du Président de la République
- Une revendication de longue date
- Les craintes des professionnels

3. Le futur

- La nécessité d'une action de groupe en France
- Les conseils aux entreprises